



Qui controle les pervenches?

Par **Nova**, le **26/02/2011** à **11:22**

Bonjour,

Habitant le 1er arrondissement de Paris, pour la 2eme fois je viens de trouver sur mon pare brise un pv à 35€ (zone de livraison) alors que j'étais garée sur une place payante dument marsuée au sol avec un ticket de stationnement valable donc absolument pas en infraction. La première fois j'ai contesté à l'adresse indiqué sur le pv en expliquant mon incompréhension, photo de la voiture correctement garée à l'appui mais la seule réponse que j'ai obtenu à été de payer l'amende majorée.

Où puis je au moins me plaindre car franchement je suis dégoutée. Y a t-il une autorité qui contrôle les agents et les abus car comment prouver que j'étais bien garée, c'est ma parole contre la leur et ils sont assermentés...

Merci d'avance de vos réponses

Par **Domil**, le **26/02/2011** à **12:38**

Les pervenches sont des contractuelles de police parisienne, relevant de la préfecture de police.